

FONDANT DE SÉCURITÉ POUR LA NEIGE ET LE VERGLAS AVEC AGENTS ANTIDÉRAPANTS



- ▶ Efficace jusqu'à -28°C.
- ▶ Fait fondre de façon pratiquement immédiate les fines couches de verglas.
- ▶ Contient des agents antidérapants : sécurise le passage des piétons et des véhicules.
- ▶ Assure une sécurité renforcée des personnes et des animaux.
- ▶ Protège les infrastructures : pratiquement sans attaque sur les métaux et les alliages, ni sur le béton de plus de 1 an.
- ▶ N'endommage pas l'asphalte.
- ▶ Facile à appliquer et visuel : les granulés roses et bruns permettent de repérer les endroits traités.
- ▶ Cause moins de dommages sur les optiques et les parebrises des véhicules que les gravillons.

Pour déneiger et sécuriser les ponts, zones sensibles comme les virages, les voiries et les parkings...

APPLICATION

S'utilise principalement à titre curatif. Peut être utilisé à titre préventif seulement 12 h avant le gel ou une tempête de neige. Dans tous les cas, épandre **500 g à 3 kg pour 50 m²** sur le verglas ou la neige en fonction de l'épaisseur de la couche. Suivant les conditions, la rémanence de la solution peut être de 48 h à -28 °C après la fonte des granulés.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : granulés roses et bruns.
Granulométrie : 1 à 7 mm.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser sur du béton de moins d'1 an ou sur du béton poreux. Utiliser des gants si le produit doit être épandu à la main. Se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2806-0917



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité,
nous vous recommandons la société  www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

